

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

FONDS DU
TRIBUNAL DE COMMERCE D'ABBEVILLE

PROCÉDURES COMMERCIALES
ORDONNANCES ET RÉFÉRÉS
RÉPERTOIRE DES DÉCISIONS
NOTIFICATIONS DE DÉCISIONS DU PARQUET
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
BILANS ET STATISTIQUES ANNUELS
REGISTRE D'ASSEMBLÉE
FONCTIONNEMENT
(1940-2008)

Répertoire numérique détaillé

188 W

établi par
Stéphane DIÉPOLD, Assistant de conservation du patrimoine,

sous le contrôle scientifique de
Élise BOURGEOIS, Conservatrice du patrimoine, directrice adjointe

sous la direction de
Anne LEJEUNE, Conservatrice en chef du patrimoine, directrice

Amiens, 2019

SOMMAIRE

Introduction

Présentation du versement page 3

Communicabilité page 4

Sources complémentaires page 5

Répertoire numérique détaillé page 6

INTRODUCTION

Présentation du versement

Le versement 184 W a été effectué par le Tribunal de Commerce d'Amiens en date du 9 avril 2019.

Ce fonds provient de l'ancien Tribunal de Commerce d'Abbeville qui a fermé le 1^{er} janvier 2009 et qui a été transféré au Tribunal de Commerce d'Amiens en décembre 2008.

Ce versement comprend 89 articles et représente 4,2 mètres linéaires.

Historique du tribunal de commerce

La première juridiction consulaire a été créée à Lyon en 1419. Des juridictions similaires sont ensuite créées à Toulouse en 1549 et à Rouen en 1556. Un édit de 1563, inspiré par le chancelier Michel de l'Hospital, crée une juridiction consulaire à Paris et prévoit qu'il pourra en être créé chaque fois qu'une ville souhaitera en avoir un.

Chaque juridiction consulaire se composait d'un juge et de quatre consuls élus (d'où le nom de juridiction consulaire). Elle connaissait des litiges entre marchands puis également, à partir de 1715, des faillites et des « banqueroutes simples » (non frauduleuses).

La Révolution française conserve le principe de ces juridictions, qui prennent alors, par la loi des 16 et 24 août 1790 le nom de Tribunaux de commerce, qu'elles ont gardé.

Organisation du tribunal de commerce

Le tribunal de commerce est composé de juges non professionnels, appelés "juges consulaires". Ce sont des bénévoles, choisis parmi des commerçants ou des dirigeants d'entreprises, ils sont élus par les délégués consulaires et par leurs pairs (L. 723-1 du *Code de Commerce*).

La formation de jugement doit comporter au moins trois juges, sauf dispositions contraires.

Le ministère public représente les intérêts de la société devant le tribunal de commerce. Il s'exprime obligatoirement dans les dossiers d'entreprises en difficulté (redressement ou liquidation judiciaire).

Le greffe du tribunal de commerce est tenu par un officier public et ministériel (L.741-1 du *Code de Commerce*).

Compétences du tribunal de commerce

Le tribunal de commerce tranche, de manière générale, les litiges entre commerçants ou entre commerçants et sociétés commerciales, et ceux qui portent sur les actes de commerce.

Il juge notamment :

- les litiges entre les entreprises, y compris les établissements de crédit ou les sociétés de financement (L. 721-3 du *Code de Commerce*), en droit communautaire et en droit national en matière de commerce et de concurrence ;
- les litiges relatifs aux actes de commerce entre toutes les personnes ;
- les litiges relatifs à une lettre de change ;
- les litiges opposant des particuliers à des commerçants ou à des sociétés commerciales dans l'exercice de leur commerce lorsque les particuliers optent pour la saisine du tribunal de commerce;
- les contestations entre les associés d'une société commerciale ;
- les difficultés des entreprises : sauvegarde, redressement et liquidation.

Le tribunal de commerce statue en premier et dernier ressort (sans possibilité d'appel), ou en premier ressort à charge d'appel, selon l'importance du litige.

Le greffe du tribunal de commerce assure des fonctions diverses : il conserve les actes et délivre les copies des décisions du tribunal permettant leur exécution, tient le Registre du commerce et des sociétés, assure la cote et le paraphe des livres des commerçants et sociétés commerciales.

Le Tribunal de commerce d'Amiens est situé depuis 2009 au 18 rue Lamartine avec le Conseil des Prud'hommes.

Site du greffe du Tribunal de commerce d'Amiens : www.greffe-tc-amiens.fr

Communicabilité

Les documents de ce fonds sont librement communicables mis à part les minutes de jugement et les dossiers de procédure. En effet selon le code du patrimoine, le délai de communicabilité des documents relatifs aux affaires portées devant les juridictions est fixé à 75 ans.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Archives

Archives départementales de la Somme

Série W

- 1447W Tribunaux de commerce d'Amiens, Doullens et Montdidier (1940 - 1972)
- 1390W Tribunal de commerce de Saint-Valery-sur-Somme (1927 - 1999)
- 184W Tribunal de commerce d'Amiens (1962 - 2008)
- 186W Tribunal de Grande Instance de Péronne à compétence commerciale (1956 - 1994)
- 187W Tribunal de commerce de Saint-Valery-sur-Somme (1964 - 1999)

Série U

- 6U2 Tribunaux de commerce d'Amiens, Doullens et Montdidier (1863 - 1939)
- 6U3 Tribunal de commerce de Saint-Valery-sur-Somme (An II - 1987)

Répertoire numérique détaillé

COTE	DESCRIPTION	DATES EXTREMES	
188W1*	procédures commerciales	03/05/40	18/12/42
188W2*	procédures commerciales	15/01/43	28/12/45
188W3*	procédures commerciales	11/01/46	26/12/47
188W4*	procédures commerciales	09/01/48	31/12/48
188W5*	procédures commerciales	07/01/49	30/12/49
188W6*	procédures commerciales	06/01/50	29/12/50
188W7*	procédures commerciales	05/01/51	28/12/51
188W8*	procédures commerciales	04/01/52	26/12/52
188W9*	procédures commerciales	02/01/53	18/12/53
188W10*	procédures commerciales	08/01/54	31/12/54
188W11*	procédures commerciales	07/01/55	23/12/55
188W12*	procédures commerciales	13/01/56	28/12/56
188W13*	procédures commerciales	04/01/57	20/12/57
188W14*	procédures commerciales	03/01/58	26/12/58
188W15*	procédures commerciales	02/01/59	18/12/59
188W16*	procédures commerciales	08/01/60	23/12/60
188W17*	procédures commerciales	06/01/61	22/12/61
188W18*	procédures commerciales	05/01/62	21/12/62
188W19*	procédures commerciales	04/01/63	20/12/63
188W20*	procédures commerciales	03/01/64	18/12/64
188W21*	procédures commerciales	08/01/65	24/12/65
188W22*	procédures commerciales	07/01/66	23/12/66
188W23*	procédures commerciales	06/01/67	22/12/67

188W24*	procédures commerciales	05/01/68	20/12/68
188W25*	procédures commerciales	03/01/69	19/12/69
188W26*	procédures commerciales	09/01/70	18/12/70
188W27*	procédures commerciales	08/01/71	24/12/71
188W28*	procédures commerciales	07/01/72	22/12/72
188W29*	procédures commerciales	05/01/73	14/12/73
188W30*	procédures commerciales	04/01/74	15/11/74
188W31*	procédures commerciales	03/01/75	12/12/75
188W32*	procédures commerciales	09/01/76	10/12/76
188W33*	procédures commerciales	14/01/77	23/12/77
188W34*	procédures commerciales	13/01/78	22/12/78
188W35*	procédures commerciales	12/01/79	28/12/79
188W36*	procédures commerciales	11/01/80	26/12/80
188W37*	procédures commerciales	09/01/81	23/12/81
188W38*	procédures commerciales	08/01/82	10/12/82
188W39*	procédures commerciales	14/01/83	23/12/83
188W40*	procédures commerciales	13/01/84	14/12/84
188W41*	procédures commerciales	11/01/85	13/12/85
188W42*	procédures commerciales	10/01/86	12/12/86
188W43*	procédures commerciales	09/01/87	26/06/87
188W44*	procédures commerciales	10/07/87	11/12/87
188W45*	procédures commerciales	08/01/88	30/12/88
188W46*	procédures commerciales	13/01/89	23/06/89
188W47*	procédures commerciales	07/07/89	22/12/89
188W48*	procédures commerciales	12/01/90	22/06/90
188W49*	procédures commerciales	13/07/90	21/12/90
188W50*	procédures commerciales	11/01/91	28/06/81
188W51*	procédures commerciales	12/07/91	13/12/91

188W52*	procédures commerciales	10/01/92	05/06/92
188W53*	procédures commerciales	10/07/92	18/12/92
188W54*	procédures commerciales	08/01/93	23/06/93
188W55*	procédures commerciales	09/07/93	30/12/93
188W56*	procédures commerciales	14/01/94	24/06/94
188W57*	procédures commerciales	08/07/94	23/12/94
188W58*	procédures commerciales	13/01/95	23/06/95
188W59*	procédures commerciales	13/07/95	22/12/95
188W60*	procédures commerciales	12/01/96	28/06/96
188W61*	procédures commerciales	12/07/96	27/12/96
188W62*	procédures commerciales	10/01/97	12/12/97
188W63*	procédures commerciales	09/01/98	26/06/98
188W64*	procédures commerciales	10/07/98	11/12/98
188W65*	procédures commerciales	08/01/99	25/06/99
188W66*	procédures commerciales	02/07/99	10/12/99
188W67*	procédures commerciales	14/01/00	14/04/00
188W68*	procédures commerciales	28/04/00	26/05/00
188W69*	procédures commerciales	09/06/00	22/12/00
188W70*	procédures commerciales	12/01/01	22/06/01
188W71*	procédures commerciales	13/07/01	12/12/01
188W72*	procédures commerciales	11/01/02	28/06/02
188W73*	procédures commerciales	12/07/02	13/12/02
188W74*	procédures commerciales	10/01/03	27/06/03
188W75*	procédures commerciales	11/07/03	22/12/03
188W76	procédures commerciales	09/01/04	10/12/04
188W77	procédures commerciales	14/01/05	22/12/05
188W78	procédures commerciales	13/01/06	22/12/06

188W79	procédures commerciales	05/01/07	14/12/07
188W80	procédures commerciales	11/01/08	30/12/08
188W81	ordonnances et référés	12/03/41	28/09/90
188W82	ordonnances et référés	19/10/90	12/12/08
188W83	répertoire des décisions	01/01/93	23/02/01
188W84	notifications de décisions Parquet	14/09/01	12/12/08
188W85	registre des délibérations	10/01/41	17/07/72
188W86	bilans/statistiques annuels	1947	1969
188W87	registres d'assemblées	27/11/87	30/12/08
188W88	fonctionnement	30/09/94	31/12/07
188W89*	registre des délibérations	06/10/72	25/09/87
188W90	Élections au tribunal et à la chambre de commerce d'Abbeville : liste des électeurs du canton d'Abbeville Nord, communes d'Abbeville, de Bellancourt, de Caours, de Drucat-le-Plessiel et de Grand-Laviers.	1947	1948